

Contre les arnaques aux panneaux solaires et les éco-délinquants, la coopérative Solarcoop étend son offre d'accompagnement gratuit

Face aux enjeux énergétiques et aux dérives des éco-délinquants, Solarcoop, coopérative citoyenne pionnière dans le secteur photovoltaïque, renforce son offre gratuite d'accompagnement des particuliers pour dimensionner une installation photovoltaïque. Elle comprend une étude de faisabilité, le dimensionnement, le calcul de l'efficacité énergétique, le taux d'autoconsommation, l'estimation du montant de la vente de surplus d'électricité, le coût de l'installation et le temps nécessaire pour rentabiliser l'investissement.

Solarcoop intensifie son engagement pour démocratiser l'accès à l'énergie solaire tout en luttant contre les pratiques frauduleuses. La coopérative élargit son service d'accompagnement gratuit, et offre désormais une analyse approfondie des options d'autoconsommation adaptées à chaque foyer. **Son ambition** : protéger les consommateurs contre les arnaques, malheureusement fréquentes dans le secteur.

"Notre objectif est de permettre aux particuliers de maximiser les bénéfices de leur installation photovoltaïque malgré l'évolution du contexte énergétique et de les protéger des soit-disant professionnels qui émettent des devis qui peuvent atteindre 36000 € pour une installation qui vaut 8000 €", explique Michel Ollivier, président et co-fondateur de Solarcoop. "Nous fournissons gratuitement une étude comparative détaillée de toutes les options disponibles, adaptée à chaque situation spécifique."

Si le projet est validé, la coopérative préconise un installateur de proximité dans une liste d'une centaine d'installateurs répartis sur toute la France, soigneusement sélectionnés et engagés à respecter une charte éthique garantissant qualité, transparence, fiabilité.

Malgré l'annonce d'une baisse potentielle de 10% du coût de l'électricité en février 2025 par la Commission de Régulation de l'Énergie, le prix de l'électricité aura augmenté de 27% en deux ans. Ces hausses successives renforcent l'attrait du photovoltaïque en autoconsommation, avec un temps de retour sur investissement réduit à seulement 12 ans pour un taux d'autoconsommation de 30%.

Optimisation de l'autoconsommation

Le tarif d'achat du kWh excédentaire est également en baisse, passant de 13,39 c€ à 12,76 c€ en 12 mois, d'où l'importance croissante d'optimiser son taux d'autoconsommation.

Les études menées gratuitement par Solarcoop incluent une analyse détaillée de chaque projet pour proposer la meilleure solution. Parmi les options proposées, on trouve

- **le routeur pour ballon d'eau chaude** (le stockage sous forme d'eau chaude) : grâce à des systèmes innovants comme les routeurs solaires, qui redirigent le surplus d'électricité vers le chauffe-eau plutôt que de le réinjecter dans le réseau,
- **les batteries domestiques** : celles-ci permettent de stocker l'énergie produite en excès pendant la journée, réduisant jusqu'à 60 % la dépendance au réseau électrique.

Un service citoyen et solidaire

Fidèle à sa mission d'intérêt collectif, la coopérative Solarcoop maintient la gratuité de son accompagnement. Cette approche solidaire s'inscrit dans une démarche plus large visant à accélérer la transition énergétique tout en promouvant l'économie sociale et solidaire. En offrant aux particuliers les outils pour comparer et optimiser leurs installations photovoltaïques, Solarcoop contribue à l'émergence d'une communauté de "consomm'acteurs" éclairés, capables de tirer le meilleur parti de l'énergie solaire tout en adoptant des pratiques de consommation plus responsables.

A propos de Solarcoop

Acteur de l'économie sociale et solidaire, Solarcoop est une SCIC SAS (Société Coopérative d'Intérêt Collectif – Société par Actions Simplifiée) à gouvernance coopérative cofondée par Gérard Moine, les Centrales Villageoises du Pays Mornantais (C.V.P.M.) et 20 citoyens engagés et militants, dont plusieurs professionnels et retraités du solaire photovoltaïque. Elle a pour objectif de permettre au plus grand nombre de produire une partie de sa propre électricité au juste prix et en toute transparence. Solarcoop propose une gamme de kits à installer soi-même et accompagne gratuitement les particuliers qui souhaitent installer une centrale photovoltaïque sur leur toiture pour l'autoconsommation ou la vente de l'électricité produite. Pour lutter contre la précarité énergétique dans les pays du sud, Solarcoop s'engage aussi à verser une partie de ses résultats à des associations qui luttent contre la précarité énergétique, telle que "Solaire Sans Frontières" impliquée dans la formation d'acteurs en électricité solaire dans les pays en voie de développement.

<https://www.solarcoop.fr/>

Contacts presse - Agence Oxygen

Marjorie Gandon – marjorie.g@oxygen-rp.com – 06 69 18 32 88

Christelle Roignant - christelle@oxygen-rp.com - 06 83 81 61 61